

Jeunesse, Institutions locales et animateurs : Quelles relations pour quels enjeux ?

Résumé

L'observation d'un service jeunesse pour comprendre les processus de mise en place des politiques locales permet d'avoir un aperçu de la ville et de ses acteurs. La jeunesse des quartiers populaires est souvent associée, depuis les années 1980 et le développement de la politique de la ville, à la police. Entre l'injonction des élus « d'encadrer la jeunesse » et l'envie des jeunes de s'inscrire comme acteur de la société, comment la politique en direction de la jeunesse se construit-elle ? Qui sont les acteurs et comment peut-on passer d'une demande de « paix sociale » à une construction commune d'actions positionnant les jeunes comme des citoyens ? Qui sont les animateurs, ces travailleurs de l'intervention sociale qui ont tant de mal à se faire reconnaître comme des professionnels à part entière ? Quels sont leur rôle et leurs missions dans le développement de l'action sociale au sein des villes ?

La jeunesse est un vaste sujet qui est devenue un enjeu politique fort depuis les années 1980. Au travers d'elle apparaît nombre de questionnements émanant de l'histoire et de l'évolution de la société Française. En effet, si on prend le temps de regarder comment est considérée la jeunesse au fil des ans, on comprend mieux dans quelle société nous vivons aujourd'hui et comment nous sommes passés d'une vision bienveillante à une vision de méfiance puis d'insécurité vis-à-vis de la jeunesse, mais aussi, vis-à-vis de la société toute entière. Aujourd'hui, alors que nous subissons une crise économique forte, des questions sociales se posent fortement, même si elles ne sont pas considérées par le pouvoir en place comme prioritaires. Qu'en est-il alors de la jeunesse, des politiques locales et des animateurs en charge des jeunes et de la mise en œuvre des décisions politiques ?

Pour comprendre comment la jeunesse est devenue une préoccupation puis un enjeu politique, il est nécessaire de revenir sur l'évolution de la place de la jeunesse en France, de sa prise en charge, sa situation actuelle, mais aussi sur les politiques qui la concerne au niveau local pour enfin comprendre quels sont les enjeux d'une relation entre la jeunesse, l'institution locale et les animateurs.

Jeunesse

La notion de jeunesse en tant que catégorie sociale apparaît réellement dans les années 1950, après la deuxième guerre mondiale (INJEP, 2001). Si sous le Front Populaire, les loisirs sont devenus une préoccupation de l'Etat, le gouvernement de Vichy va développer la première réelle préoccupation politique autour de la jeunesse, guidée par l'idée qu'il faut encadrer la jeunesse et l'éduquer de façon « totale », (Giolitto, 1991). Le gouvernement de Vichy décide aussi d'encadrer les institutions. Il crée des écoles de cadres, le corps des inspecteurs généraux de la jeunesse (1940) et le Commissariat général de la jeunesse (1943). C'est aussi à cette époque qu'apparaît l'idée de « maisons de la jeunesse ».

A la fin de la guerre, alors que tout le monde s'accorde sur la nécessité de ne plus jamais vivre un tel conflit, le gouvernement comprend que la jeunesse qui s'est

massivement investie dans la Résistance, doit avoir une place reconnue dans la société Française. Pour cela, il développe une politique spécifique qui va permettre de reconnaître la jeunesse comme catégorie sociale et décide de travailler en lien étroit avec les mouvements d'éducation populaire.

Dans les années 1950-1960, la jeunesse est le temps durant lequel on se prépare, on s'instruit et on se socialise. C'est le temps de la liberté, imprégnée d'un esprit de curiosité dont l'épanouissement mène à la découverte de sa propre vocation. La jeunesse est donc perçue comme une période d'expérimentation positive.

Les années 1970 vont apporter la crise économique et avec elle une vision de la jeunesse différente, elle n'est pas prioritaire sur le marché de l'emploi et pour la faire patienter, l'Etat développe différentes formes de stages.

Les années 1980 font apparaître, sur la scène publique, les banlieues populaires avec les notions de précarité, d'enfermement, de dégradation et de jeunesse dangereuse (Bordes, Vulbeau, 2004).

Aujourd'hui, la jeunesse dans notre société est la catégorie qui subit le plus les effets de la crise sociale, avec un accès au travail qui se fait par des emplois précaires, aux revenus faibles et une discrimination à l'embauche. Il existe un décalage entre la qualification, les diplômes et leur prise en compte au niveau salarial. La génération née après 1970 est dans une situation plus difficile que celle de ses parents avec une augmentation du taux de chômage et une espérance d'amélioration de la qualité de la vie moindre. Les perspectives d'accéder à une retraite sont très faibles du fait même de l'entrée tardive des jeunes dans le monde du travail. Cette génération de jeunes est à la fois très formée, pauvre et mal insérée (Chauvel, 2002).

Politique jeunesse

En matière de politique jeunesse, sous la Ve république et le gouvernement de Charles De Gaulles, on assiste à des délibérations publiques qui vont orienter la prise en charge de la jeunesse d'une part, par le biais de la prévention (en réponse aux mouvements populaires comme le phénomène des blousons noirs), d'autre part, par le développement d'équipements (1000 clubs, MJC), enfin en professionnalisant l'animation (Augustin, Gillet, 2000). Les années 1970 et l'arrivée de la crise économique font disparaître les ambitions de politique jeunesse. Les années 1980 voient apparaître les premiers événements dans les banlieues mettant en scène une certaine jeunesse. La politique de la ville prend alors une nouvelle dimension renvoyant au niveau local la prise en charge de la jeunesse. Les municipalités font alors comme elles peuvent entre l'injonction de la population d'une paix sociale et la volonté de développer une prise en charge de la jeunesse, qu'elle confie à des professionnels pas toujours bien formés (Bordes, 2008).

Aujourd'hui on commence, dans certains espaces, à formaliser une politique jeunesse au niveau du local. Pourtant, il est rare qu'elle fasse l'objet d'un débat et reste une politique faite par des adultes pour des jeunes, ce qui crée un décalage dans sa mise en œuvre. Les tentatives de politiques jeunesse transversales restent difficiles à réaliser. Ce qui ressort le plus de la tentative de mise en place de politique jeunesse reste le « contrôle social ». Il faut occuper la jeunesse en l'encadrant pour la repérer et savoir où elle est et ce qu'elle fait. Il faut aussi insérer la jeunesse dans la société, ce qui oriente les prises en charges et les politiques développées en direction de la jeunesse.

Nous sommes aujourd'hui dans une société qui a peur de sa jeunesse ce qui a des conséquences sur sa prise en charge. Lorsqu'on décide de développer des politiques en direction de la jeunesse, les pouvoirs locaux ou nationaux doivent se forger une représentation de la jeunesse. Il faut à la fois penser une définition de la jeunesse et donner une version plausible de la réalité des problèmes de la jeunesse en s'appuyant sur un référentiel (Muller, 1990). Cette notion permet de rendre visible le sens et les contenus de l'action publique et sa place vis-à-vis des autres catégories sociales. Chantal Guerin-Plantin (Guerin-Plantin, 1999) propose quatre référentiels.

Le modèle de la jeunesse citoyenne : on développe une croyance en l'éducation et la transmission des principes de la société adulte (partis politiques, mouvements de jeunesse, associations d'éducation populaire, etc.).

Le modèle de la jeunesse dangereuse et en danger : en partant de l'idée que les jeunes criminels pourraient contaminer les autres jeunes. La jeunesse dangereuse ne représente qu'une infime partie dans les statistiques, pourtant c'est elle qui apparaît comme la plus nombreuse.

Le modèle de la jeunesse messianique : les jeunes sont capables de changer, voire de sauver, le monde à partir de leurs propres règles. Les adultes attendent que la jeunesse fasse la Révolution. La jeunesse messianique fait rupture et refonde la société. Cette idée a orienté les idéologies et les expérimentations d'éducation alternative.

Le modèle de la jeunesse fragile : la jeunesse a besoin d'être protégé par une justice spécifique et une censure de la presse et des spectacles.

Ces quatre modèles se retrouvent de façon inégale ces dernières années avec une mise en avant systématique par les pouvoirs publics, relayé par les médias, de la jeunesse dangereuse et en danger. Ce référentiel permet aux gouvernements de justifier la création de nouvelles lois répressives et le développement de politiques de contentions.

Le débat social actuel est nettement dominé par la peur de la jeunesse, ce qui repousse le modèle de la jeunesse citoyenne qui existe pourtant. Eric Macé (Mucchielli, Robert, 2002), montre que depuis la fin des années 1990, le discours de référence se fonde sur une dépolitisation de la délinquance. On évacue les causes sociales et on affiche le double discours des victimes et de la police. Laurent Mucchielli montre que la délinquance des jeunes issus de l'immigration est analogue à celles enregistrées pour les populations pauvres. Les contenus des violences sont surtout des vols de voitures et des violences faites contre les porteurs de l'autorité et notamment les policiers.

Cette notion de jeunesse dangereuse est aussi portée par la question des incivilités. Ce qui pouvait être jugé comme des « bêtises » autrefois sont jugés comme des délits aujourd'hui. La jeunesse reste une menace potentielle. Ce principe n'est pas nouveau puisque Michel Foucault (Foucault, 1975) montre comment au XIXe siècle, on s'est servi de ce sentiment de menace pour mettre en place les maisons de correction. Aujourd'hui, la criminalisation de la jeunesse tient lieu d'analyse sociale et les politiques développées en direction de la jeunesse depuis les années 1980 concernent plutôt les jeunes garçons issus des quartiers populaires. La jeunesse devient un groupe médiatisé, mis en scène au travers d'actions de guérillas urbaines. Qu'en est-il alors de la jeunesse multiple ?

Animateurs

L'animation est un métier récent qui est toujours en cours de professionnalisation, la filière étant en perpétuel réajustement et subissant des réformes de diplômes. C'est certainement le signe que cette profession est intimement liée à l'évolution de la société. Si à l'origine, les fonctions d'animation étaient tenues par des personnes bénévoles appartenant, le plus souvent à des patronages laïques ou religieux, le tournant des années soixante avec le développement massif de lieux d'actions culturelles et socioculturelles, permet à cette profession de se développer (Poujol, 2000). L'animation doit alors répondre à une urbanisation accélérée en proposant un projet social. Depuis le premier diplôme créé en 1970, le Certificat d'Aptitude à la Promotion des Activités Socio-Educatives, CAPSE, l'animation a changé de projet, de public et de professionnels. De militante portant les espoirs d'un projet de société, l'animation est passée à des notions de service, d'encadrement, d'insertion et de technicités selon la demande. L'animateur est devenu, au fil des ans, l'intermédiaire entre les décideurs politiques et le public, régulant les rapports sociaux démocratiques (Gillet, 2000). Il exerce donc en fonction des décisions politiques qui gèrent les institutions qui l'emploie, l'idée qu'un animateur devait être un « agitateur d'idées » étant de moins en moins présente.

La spécificité de cette profession est la possibilité, dans certains cas, pour des jeunes non diplômés et sans formation, d'accéder à un emploi. Si cette fonction d'insertion reste positive pour un certain nombre de jeunes déscolarisés, elle procède aussi à la difficulté, pour cette profession, d'être reconnue, les employeurs oubliant trop souvent de former ces jeunes. Cet emploi abusif de jeunes non qualifiés, souvent par des municipalités ayant à gérer des quartiers populaires, a pour conséquence la non reconnaissance de la profession d'animateur, mais aussi, entraîne des processus précarisant. L'absence de formation peut maintenir l'animation loin de ses trois enjeux : déliance, développement de loisirs et création culturelle (Augustin, Gillet, 2000), et risque de la positionner comme une réponse politique de maintien de paix sociale ou d'offre de service, perdant les notions de projets collectifs, éducatifs et pédagogiques. Cette fonction collective nécessite un positionnement qui doit permettre l'écoute, l'échange et l'action dans un projet commun. Les problématiques de l'animateur, centrées sur le local, nécessitent des qualités lors de prises de décisions dans des situations sociales, durant des fonctions de médiation au sein de groupes sociaux, ou dans un travail de mise en lien entre le local et le global. On le voit, l'animation est une profession demandant l'apprentissage et le développement d'un certain nombre de savoirs et de savoir-faire, mais aussi une réflexion sur les pratiques professionnelles que seul la formation peut apporter.

Etre animateur peut paraître à la fois simple, puisque le besoin de personnel est constant, mais aussi compliqué lorsqu'il s'agit de tenir la fonction d'animateur sans formation. Ce problème de formation est dénoncé de façon récurrente d'autant plus qu'il peut entraîner des situations délicates où l'animateur ne tient plus sa place de médiateur et fini par prendre parti pour les jeunes. Ne connaissant pas les missions sociales de son poste, il peut aussi ne plus trouver la limite entre les moyens qui sont mis à sa disposition pour aider la jeunesse et ceux qui lui sont attribués (Bordes, 2007)

Si autrefois l'animation orientée ses missions dans le domaine des loisirs et du culturel, on l'a vue, l'évolution de la société pousse cette profession à prendre en charge de nouvelles problématiques plus orientées vers l'intervention sociale.

Aujourd'hui, les animateurs sont des partenaires privilégiés dans la gestion de la cité, même s'ils ne sont plus les seules à intervenir en direction de groupes. En effet, de nouveaux métiers émergent comme les médiateurs, souvent passés par une formation dépendant de la filière de l'animation. Cette surenchère d'intervenants, plus ou moins formés, trouvant dans ces métiers une façon de s'insérer dans une profession, procède encore d'un flou dans la reconnaissance professionnelle de l'animation.

Quelles relations pour quels enjeux ?

L'observation de la ville de Saint-Denis et de son service jeunesse nous servira d'exemple, sachant que ce qui se passe ici est observable ailleurs (Bordes, 2007).

Lorsqu'on observe le service jeunesse, on constate qu'il possède beaucoup de moyens financiers et humains. Le fonctionnement perçu en premier est la forme informelle, les jeunes semblant se comporter en consommateurs, piochant dans l'offre de l'institution. Je qualifie cette étape de « l'institution donne, les jeunes reçoivent ».

Après un certain temps de présence quotidienne sur le terrain, on apprend le fonctionnement formel du service et on peut alors observer le décalage entre le discours officiel et la réalité du terrain. Les jeunes semblent développer des systèmes de pression vis-à-vis de la municipalité pour obtenir ce dont ils ont besoin, sachant que la municipalité doit maintenir une certaine paix sociale. Les observations nous montrent les positionnements du personnel et son travail auprès des jeunes. Je qualifie cette étape de « les jeunes exigent, l'institution donne ».

Enfin, à l'issue de la recherche, ce qui pouvait apparaître comme une politique de contention mise en place par une municipalité, se révèle, après un temps d'observation, comme une véritable construction partenariale entre les jeunes et l'institution, accompagnée par les animateurs au niveau local, autorisant la jeunesse à « prendre place ». Au travers de ce concept emprunté à Isaac Joseph (Joseph, 1995), ce profil la possibilité d'une participation au projet de la communauté. Dès lors, « prendre place » ne s'inscrit plus en opposition à la mobilité de la figure de l'étranger de Simmel (Simmel, 1979). Les jeunes qui prennent place ont un usage de la ville qui les amène à poser des repères, à créer des passages, des lieux de rencontre. Cet aspect transitoire permet aux jeunes de trouver des racines, de se créer un territoire d'appartenance et de s'y inscrire en tant que citoyen, aidés par les animateurs qui les accompagnent.

D'autre part, cette recherche confirme les processus de socialisation tels que Berger et Luckmann (Berger, Luckmann, 1996) les ont présentés dans leurs travaux au travers des concepts de socialisation primaire, secondaire et d'alternation. Elle confirme aussi le fait que la socialisation se prolonge bien au-delà des limites de l'entrée dans l'âge adulte. Mais elle va plus loin en mettant en lumière l'existence d'une socialisation réciproque qui se caractérise par un échange de savoir et de savoir-faire entre les acteurs qui ne prennent pas en compte les statuts des uns et des autres, chacun développant, tour à tour des positionnements d'apprenants et de transmetteurs.

Dans le cadre de cet exemple, les échanges qui prennent différentes formes (conflit – négociation) permettent à chacun de participer à la construction d'une politique jeunesse locale commune, les animateurs jouant le rôle d'accompagnant et d'intermédiaire avec l'institution. L'observation et l'analyse des interactions entre les jeunes et les animateurs, les animateurs et l'institution pour finalement permettre une

relation entre les jeunes et l'institution locale, permettent de mettre en lumière ce que nous nommerons « les jeux de mise en scène » qui amènent les deux parties à se rendre visible ou à disparaître dans une certaine invisibilité. Ainsi, tour à tour, les jeunes vont se mettre en scène par l'intermédiaire de revendications théâtrales, l'institution va mettre en scène sa jeunesse en ouvrant des lieux visibles aux yeux de tous et les animateurs vont accompagner les actions s'assurant que les jeunes puissent s'exprimer et être entendus par l'institution qui a aussi un message à faire valoir. Les interactions qui naissent alors, autorisent la jeunesse à « prendre place » et à participer à la construction d'une politique jeunesse adaptée aux besoins locaux. Les positionnements de chacun sont donc complexes et stratégiques, développant un équilibre entre conflit et action, qui permet un positionnement suffisamment satisfaisant pour les acteurs. Cette rencontre est importante pour que chacun puisse trouver sa place. Pourtant, certains acteurs n'ont pas conscience de l'importance de ces interactions et surtout de l'existence d'une socialisation réciproque qui accompagne la jeunesse vers une place. Souvent, l'institution pense être manipulée par les jeunes, les animateurs pensent être manipulés par l'institution et les jeunes, seuls les jeunes semblent appréhender les possibilités d'un travail en interaction. En fait, ce sont ces jeux de positionnement, de conflit, de négociation, de rencontre qui permettent les relations nécessaires au développement d'une politique adaptée aux besoins locaux.

Finalement, ce travail de mise en lumière des interactions entre les jeunes et les institutions locales, accompagnées par les animateurs, permet de saisir l'importance, pour les jeunes, de s'inscrire dans une démarche citoyenne pour « prendre place ». La socialisation réciproque qui naît des interactions entre les jeunes et l'institution aboutie à une construction partenariale qui accompagne les jeunes vers une place que la société doit leur garantir. Bien au-delà d'un simple travail de médiation, les animateurs jouent un rôle important dans la rencontre entre les jeunes et l'institution locale et dans la mise en place de la citoyenneté. Ce qui n'était perçue que comme une organisation d'activités de loisirs devient la possibilité de provoquer la rencontre et l'échange, accompagnant chacun des acteurs vers une place dans le jeu social. On comprend bien alors la nécessité de former et de professionnaliser les acteurs de l'animation, leur rôle de « passeurs » de la politique municipale et de « rapporteurs » des besoins du terrain les positionne comme une profession indispensable dans l'accompagnement des publics au quotidien.

Bordes Véronique
Maitresse de conférences
Département des Sciences de l'Education et de la Formation
Université Toulouse 2 Le Mirail
CREFI-T ; GPE

Bibliographie

- Augustin JP, Gillet JC, 2000, *L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux*, Paris, L'Harmattan, collection Débats Jeunesses
- Berger P, Luckmann T, 1996, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.
- Bordes V, *L'impossible professionnalisation de l'animation*, dans revue d'analyse institutionnelle, les cahiers de l'implication n°2, p81-90, printemps 2008.

Bordes V, 2007, *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*, Paris, L'Harmattan, collection Débats Jeunesses

Bordes V, Vulbeau A, 2004, *L'Alternative jeunesse*, Paris, L'Atelier.

Chauvel L, 2002 *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*, Paris, PUF, 2^e édition mise à jour

Foucault (M), 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.

Guerin-Plantin C, 1999, *Genèses de l'insertion : l'action publique indéfinie*, Paris, Dunod.

Giolitto P, 1991, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin

INJEP, 2001, *Les jeunes de 1950 à 2000. Un bilan des évolutions*, INJEP

Joseph I, 1995, *Prendre place. Espace public et culture dramatique*, Colloque de Cerisy, Paris, Recherche.

Macé E, « Le traitement médiatique de la sécurité » dans Mucchielli L, Robert P (dir.), 2002, *Crime et sécurité, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Muller P, 1990, *Les politiques publiques*, Paris, PUF.

Poujol G, 2000, *Guide de l'animateur socio-culturel*, Paris, Dunod.

Simmel G, 1979 "*Digressions sur l'étranger*", in (Coll.), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Ed. du Champ Urbain, pp. 53 à 59.